



## PRATIQUES DE FERTILISATION

# Favoriser les meilleures méthodes pratiques qui limitent les pertes par volatilisation d'ammoniac



### Description et intérêt en termes d'économie d'azote

- Le principe est de combiner une ou plusieurs techniques permettant de limiter les pertes d'azote par volatilisation, notamment :
  - 1 - considération des conditions météorologiques : épandage avant épisode de pluie (en considérant toutefois les risques de ruissellement), et par faible vent (voir fiche 15)
  - 2 - recours à des matériels d'épandage moins émissifs (produits organiques ou minéraux) : pendillards, injecteurs, enfouisseurs
  - 3 - incorporation rapide après épandage (< 12 h voire < 4 h) dans le sol des engrais minéraux azotés (en particulier l'urée) ou des matières fertilisantes d'origine résiduaire
  - 4 - prétravail du sol (pour favoriser l'infiltration)
  - 5 - présence d'un couvert végétal.



### Systèmes concernés

- Grandes cultures, polyculture élevage.



### Acteurs de la mise en œuvre

- Exploitant, Cuma, ETA.



### Conditions d'applicabilité

- Pour 2, 3 et 4 : considérer le poids et la taille des équipements selon la taille, la topographie, l'accessibilité des parcelles, la présence de cultures ou des prairies, la pédologie (sol caillouteux, compacté et risque de battance).



### Moyens requis

- Pour 2 et 3 : agroéquipements disponibles sur l'exploitation, via une CUMA ou par une ETA.



### Dispositifs d'accompagnement existants

- Dispositif d'aide « Vague 1 – Réduction des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse » lancé dans le cadre de France 2030 (date de clôture : 31/12/2023).  
Aides à l'investissement possibles dans le cadre des appels à projet PCAE sous l'égide des Régions.



### Liens / Références / Contacts éventuels

- Pour en savoir plus :**
  - ADEME 2019, [Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air](#) (fiches 12, 14).
  - Projet Epan'd'Air (HdF).